



ALLIANCE POUR LA COOPÉRATION MÉDITERRANÉENNE

#MedCooperationAlliance

“Relever ensemble les défis communs et intégrer des stratégies pour un avenir meilleur et durable”

Barcelona - 4 février 2019

Nous, Régions de la **Commission Interméditerranéenne de la CRPM**, l'**Eurorégion Pyrénées-Méditerranée**, l'**Eurorégion adriatico-ionienne** et les réseaux d'autorités locales **MedCités** et **Arc Latin**, réunis à Barcelone le 4 février 2019 pour réfléchir sur l'avenir de **la coopération dans la région méditerranéenne, en vue d'une stratégie commune à long terme pour le développement territorial durable et intégré du bassin**, avons décidé de créer «l'Alliance pour la Coopération Méditerranéenne» *#MedCooperationAlliance*

La *#MedCooperationAlliance* est une coalition qui croit en la gouvernance multi-niveaux et en la coopération méditerranéenne, qui constituent des moteurs fondamentaux pour assurer un meilleur avenir aux populations de Méditerranée et de l'Union européenne. L'Alliance a été créée par le biais d'une collaboration entre les principales associations méditerranéennes d'autorités locales et régionales et deux Euro-régions. Cette alliance, ouverte au soutien et à la participation d'autres acteurs et institutions territoriales clés, **demande que l'UE et les institutions euro-méditerranéennes après 2020 - à l'horizon des deux prochaines périodes de programmation-**, l'Union africaine, l'Union pour la Méditerranée, les Nations Unies, les organisations internationales et les institutions présentes en Méditerranée redoublent d'efforts pour **l'intégration des bassins maritimes émergents, des stratégies macro-régionales et d'autres initiatives et instruments de coopération connexes**, en vue de contribuer à une **macro-région méditerranéenne commune, davantage solidaire et partagée.**

Gouvernements nationaux, régionaux et locaux, ONG, universités, organisations internationales et secteur privé, **tous ceux qui partagent cette approche d'une gouvernance ouverte et d'une coopération intégrée en Méditerranée sont les bienvenus pour rejoindre** la *#MedCooperationAlliance* en signant la Déclaration (au nom de l'organisation ou en capacité personnelle). Les entités qui souscrivent à l'alliance et à sa déclaration encourageront des actions communes pour poursuivre ses objectifs

MedCooperationAlliance – Préambule et Déclaration

“Relever ensemble des défis communs et intégrer des stratégies pour un avenir meilleur et durable pour tous”

Nous, les signataires de la coalition #MedCooperationAlliance:

- 1. RAPPELANT** le rapport de l'ARLEM sur une « Politique de cohésion pour la Méditerranée » (2014) et la « [Feuille de route pour des stratégies macro-régionales et des bassins maritimes](#) en Méditerranée » (2014) de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, ainsi que les Déclarations de Venise (2016), Naples (2017) et Patras (2018), les positions de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM sur l'avenir de la coopération territoriale après 2020 et la Déclaration finale de la CRPM de Madère (2018) ;
- 2. OBSERVANT** que la région méditerranéenne est aujourd'hui reconnue comme étant le deuxième plus grand *hotspot* mondial pour la biodiversité, comprenant à la fois les environnements terrestre et marin, tout en étant gravement menacée par le changement climatique, la dégradation et la perte d'habitats résultant d'activités non durables, notamment la surexploitation des ressources naturelles et l'artificialisation des sols. Ceci est exacerbé par la pollution croissante, une pêche non durable et des phénomènes climatiques extrêmes, tels que l'augmentation de la température et l'élévation du niveau de la mer ;
- 3. RECONNAISSANT** la richesse de la culture et du patrimoine commun des citoyens, des peuples et des territoires de Méditerranée à tous les niveaux et en même temps les défis communs concernant tous les aspects liés à l'environnement (préservation de la biodiversité, des milieux et de l'accès à l'eau), à l'efficacité énergétique et au changement climatique; à la mobilité humaine, à l'accessibilité et aux transports ; à la croissance bleue et verte (incluant les énergies marines renouvelables); à la cohésion économique et sociale; au potentiel du tourisme durable en matière de destinations attractives, intelligentes, durables ; à l'éducation, aux compétences et à l'emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes générations ; ainsi que les spécificités des îles et des zones intérieures rurales et faiblement peuplées ;
- 4. AVERTISSANT** sur la nécessité de consolider la Méditerranée en tant qu'espace de paix, de sécurité et de bonne gouvernance pour sa citoyenneté capable de relever également les défis géopolitiques et liés aux conflits et aux tensions, ainsi qu'au terrorisme ;
- 5. RECONNAISSANT** le rôle essentiel des autorités locales et régionales qui constituent des moteurs du développement territorial intégré et de la coopération méditerranéenne, en tant que niveau de gouvernance le plus proche des citoyens et des acteurs clés des Objectifs de Développement Durable et de la mise en œuvre des agendas globaux des accords de Paris ou du nouveau agenda urbain (Habitat III) ;
- 6. ACCUEILLANT FAVORABLEMENT** les résultats positifs de la coopération accrue qu'ils ont pu susciter via leurs réseaux, ainsi qu'à travers le Comité des Régions, l'ARLEM (Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne), les GECT (Groupement européen de Coopération Territoriale) et les programmes de coopération territoriale existants de l'UE -par exemple, les programmes Interreg MED (Programme cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional), CBC (Coopération transfrontalière), IPA (Instrument d'aide à la préadhésion) et IEVP CBC MED (Instrument européen de voisinage, coopération transfrontalière en Méditerranée) et des initiatives émergentes en Méditerranée ;

7. ACCUEILLANT les progrès de la stratégie de l'Union européenne pour la région adriatico-ionienne (EUSAIR) en promouvant des projets et initiatives concrets tels que le Réseau adriatico-ionien des Universités, des Régions, des Chambres de Commerce et des Villes ([AI-NURECC](#)) et des avancées très positives de l'initiative maritime WestMED, qui a adopté le 4 décembre 2018 une feuille de route identifiant six priorités d'action commune ¹;

8. APPRÉCIANT la grande avancée réalisée par l'initiative BLUEMED pour la recherche et l'innovation dans l'économie bleue méditerranéenne, qui a actualisé son SRIA (Agenda stratégique de recherche et d'innovation) et avance vers un plan de mise en œuvre impliquant tous les pays méditerranéens et par le Partenariat pour la Recherche et l'Innovation dans la Région Méditerranéenne (PRIMA), soutenant des actions visant à développer des solutions innovantes et durables dans les domaines de l'agriculture, de la production alimentaire et de la distribution d'eau, en encourageant les communautés, les entreprises et les citoyens à les appliquer ;

9. RECONNAISSANT le rôle renforcé et les efforts accrus en faveur du développement humain et durable déployés par l'Union pour la Méditerranée, en particulier les déclarations ministérielles de l'UpM sur l'environnement et le climat (2014) et sur l'économie Bleue (2015) et sur l'Agenda Urbain UpM (2017) ;

10. ACCUEILLANT l'action du PAM/PNUE dans le cadre de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) et du Centre pour l'Intégration Méditerranéenne, concernant la question des jeunes, de l'éducation, l'innovation, l'employabilité, les réfugiés et la mobilité, le changement climatique, la cohésion territoriale et le développement urbain ;

11. SOULIGNANT néanmoins que beaucoup reste encore à faire pour intégrer davantage les stratégies, les instruments et les acteurs clés pour amplifier les projets concrets visant à faire face avec plus d'efficacité aux défis communs complexes du bassin et avoir un impact sur ces derniers, d'un point de vue socio-économique, environnemental et géopolitique ;

12. CONSIDÉRANT que les prochaines élections européennes, malgré le Brexit et la situation financière, doivent être envisagés comme l'occasion de renforcer l'esprit de coopération euro-méditerranéen : une Méditerranée plus forte peut être le moteur positif de l'Europe, de l'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie et du monde ;

13. SOULIGNANT que les propositions de la Commission européenne concernant le cadre financier pluriannuel ne sont pas assez ambitieuses, notamment sur le volet « Coopération territoriale » et la Méditerranée ;

14. SOULIGNANT que la proactivité et l'initiative des acteurs méditerranéens à tous les niveaux sont des aspects très positifs, mais qu'ils doivent être mieux coordonnés, étant donné qu'une trop grande dispersion risquerait de diluer les efforts. Et que nous devons rapprocher de manière plus intégrée toutes les rives du bassin pour renforcer la cohésion, accroître le poids de la région aux niveaux européen et mondial, ainsi que son potentiel d'innovation (par exemple, grâce aux nouvelles technologies, aux nouvelles compétences et emplois, l'utilisation des « big data » / données ouvertes pour les politiques territoriales et les chaînes de valeur, etc.) et contribuer au bien-être des citoyens et de l'environnement ;

¹ Pôles d'activités maritimes, biodiversité et conservation des habitats marins, consommation et production durables, pêche et aquaculture durables dans les communautés côtières, mobilité des compétences, sécurité maritime et lutte contre la pollution marine.

Scellent la #MedCooperationAlliance pour le développement durable, intégré et solidaire de la Méditerranée et affirment que :

L'Union européenne, l'Union africaine, l'Union pour la Méditerranée et les organisations internationales et les institutions présentes en Méditerranée doivent

1. Amener toutes les **stratégies et initiatives émergentes de la Méditerranée** telles que EUSAIR, WestMED et BLUEMED, entre autres, **vers leur déclinaison opérationnelle**, tout en garantissant et en augmentant les **opportunités** (accès au financement, aux outils et au renforcement des capacités, par exemple) et en participant directement à des actions concrètes en faveur des autorités locales et régionales et des acteurs publics et privés des territoires, afin de favoriser leur potentiel de coopération ;
2. Prévoir plus de **flexibilité** pour EUSAIR en ce qui concerne l'approche basée sur la règle des 3 non (en particulier le financement) et évaluer **l'élaboration d'une stratégie de bassin complémentaire à EUSAIR et à l'initiative WestMED** pour la partie Est de la Méditerranée (ou l'extension de Ouest MED) , qui ne compte pas encore de cadre stratégique de coopération de bassin maritime solide.
3. Promouvoir davantage le **renforcement, l'alignement et l'intégration de toutes les stratégies et initiatives pertinentes** susceptibles de renforcer la **gouvernance multi-niveaux** et la **coopération** en vue de l'émergence d'une **stratégie intégrée unique à long terme pour la Méditerranée** ou, a minima un mécanisme de coordination solide (pas nécessairement sur la base d'un groupe de gouvernance) qui pourrait voir le jour dans la décennie après 2020.
4. Considérer que **l'économie bleue peut être un moteur idéal pour construire une stratégie intégrée au niveau méditerranéen**, mais cela ne doit être qu'un premier pas devant mener vers une **coopération plus large des politiques liées aux trois piliers du développement durable** : par exemple, la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses impacts ; l'efficacité énergétique ; la gestion de l'eau, l'économie sociale et solidaire, les politiques pour la jeunesse (notamment l'éducation, la formation, l'accompagnement à l'orientation et l'employabilité dans d'autres secteurs, entre autres).
5. **Construire cette stratégie intégrée à long terme** pour un meilleur développement, cohérent et durable en Méditerranée **sur un ensemble de principes** et d'approches comprenant : la **gestion partagée par tous les pays et acteurs méditerranéens impliqués au niveau territorial** et **l'approche à géométrie variable** concernant les stratégies et initiatives spécifiques à intégrer.
6. **« Territorialiser » la politique de voisinage** entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, en particulier sur des nouveaux outils tel que le futur Instrument de Coopération Internationale pour le Développement du Voisinage (NDICI).
7. **Prévoir un budget et des instruments plus ambitieux** adaptés aux grands défis de la Méditerranée et aux besoins des pays, territoires et citoyens qui la composent.
8. **Maintenir la coopération maritime dans la composante transfrontalière d'Interreg, en assurant la poursuite des programmes de coopération qui disposent d'une expérience solide et consolidée**, et en renforçant la **composante transnationale** afin de façonner la **géographie des futurs programmes de coopération territoriale**, en tenant compte notamment des besoins des territoires ; prévoir des mécanismes solides pour favoriser les **synergies entre les programmes de l'UE**, et renforcer la **participation directe dans des projets d'acteurs de pays méditerranéens non membres de l'UE**.
9. Promouvoir **la création d'une plateforme nationale et internationale de donateurs** présents en Méditerranée, en particulier au sud et à l'est, afin d'améliorer la coordination des stratégies, des programmes et des actions spécifiquement en lien avec les gouvernements locaux et régionaux.
10. Renforcer et **soutenir d'autres initiatives financières de l'Union européenne** pour encourager le **développement des compétences des gouvernements locaux et régionaux de Méditerranée** à travers des projets pilotes et des activités en réseaux (par ex. la coopération urbaine internationale, le partenariat pour des villes durables ou les programmes Urbact).

Les signataires de la coalition de la #MedCooperationAlliance s'engagent à :

1. Apporter leur contribution en faveur d'une Méditerranée plus intégrée et plus solidaire, **en renforçant les synergies entre les initiatives pilotée par la coalition²** (par exemple sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières et le développement durable des côtes méditerranéennes, l'éducation et la formation dans le secteur maritime, le tourisme durable -notamment en matière de destinations attractives, intelligentes, durables et inclusives-, l'efficacité énergétique et la lutte contre le changement climatique, entre autres thématiques) **et les stratégies plus larges existantes au niveau méditerranéen, conduites** par les Régions, les pays, l'Union européenne, l'Union africaine, l'Union pour la Méditerranée, les organisations internationales et les institutions présentes en Méditerranée ;
2. Soutenir **toutes les initiatives, actions et projets visant à enrichir l'intégration sociale, économique et territoriale de la zone** dans des domaines tels que la citoyenneté méditerranéenne, la gouvernance publique, l'égalité des genres, la jeunesse, le respect des minorités culturelles, les questions environnementales et en lien avec le changement climatique ;
3. **Soutenir fortement la coopération aux niveaux politique, technique et des projets** entre les acteurs locaux et régionaux de l'UE, des pays en pré-adhésion à l'UE et des pays méditerranéens partenaires non-membres de l'UE, ainsi qu'au sein de toutes les composantes **de la quadruple hélice** : secteur public et secteur privé, universités, organisations non-gouvernementales/société civile.
4. Considérer **l'insularité comme un élément essentiel de la future stratégie de l'Alliance**, en prônant la prise en compte des difficultés et handicaps des territoires insulaires, dans le cadre des actions et programmes mis en œuvre à l'échelle de la Méditerranée, notamment dans le domaine des transports, en ce qui concerne les instruments Européens tels que le réseau de transport européen RTE-T et les "autoroutes de la mer".
5. **Structurer** dans les années à venir -éventuellement avec le soutien de l'Union européenne et des institutions euro-méditerranéennes- un **réseau solide et opérationnel à plusieurs niveaux et à multi-acteurs, composé de parties prenantes clés** qui pourraient :
 - **Améliorer la mise en œuvre des stratégies et initiatives méditerranéennes existantes pour agir de manière plus intégrée** à long terme;
 - **Concevoir et développer conjointement des projets et programmes pilotes** impliquant les parties prenantes régionales et locales et en particulier les promoteurs de cette alliance ;
 - Soutenir les **positions politiques élaborées par les communautés thématiques du programme Interreg MED**, afin que leurs messages, élaborés à partir des résultats des projets, puissent avoir un impact significatif sur les politiques à tous les niveaux. Ces positions sont la « [Déclaration d'Athènes](#) » de la Communauté Tourisme Durable et la « Déclaration PANACeA » pour une approche écosystémique de la protection et de la gestion de la biodiversité. L'Alliance étudiera également la possibilité de soutenir les futures positions politiques qui émergeront des Communautés Tourisme Durable et Croissance Bleue d'Interreg MED en 2019.

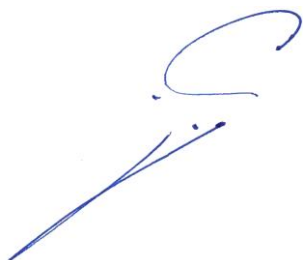
² Telles que la « Charte de Bologne » pour le développement durable des zones côtières, le « Vasco da Gama » pour la formation et la mobilité dans le secteur maritime, «AI-NURECC», « L'agenda politique des régions méditerranéennes pour le tourisme durable » ou les prochains « Plan d'action commun SHERPA pour l'efficacité énergétique dans les bâtiments méditerranéens ».

ALLIANCE POUR LA COOPÉRATION MÉDITERRANÉENNE

*“Relever ensemble les défis communs et intégrer
des stratégies pour un avenir meilleur et durable”*

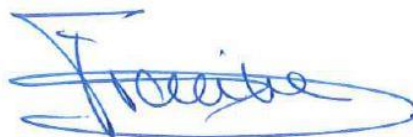
Barcelone - 4 février 2019

SIGNATAIRES



Apostolos KATSIFARAS

Président de la Commission Interméditerranéenne
de la CRPM et Gouverneur de la Région Dytiki Ellada



Francesca LLUCH ARMENGOL I SOCIAS

Présidente de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée
Présidente du Gouvernement des Îles Baléares



Joan Josep MALRÀS I PASCUAL

Président de l'Arc Latin
et Député de Tarragone



Mohamed IDAOMAR

Président de MedCités
et Maire de Tétouan



Nikola DOBROSLAVIĆ

Président
de l'Eurorégion adriatico-ionienne
et Préfet de Dubrovnik-Neretva